

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ACCESUM INC.

AGISSANT POUR SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

ROGER PLAMONDON

DIRECTEUR RÉGIONAL DE L'EXPLOITATION QUÉBEC ET NOUVEAU-BRUNSWICK HOME DEPOT PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ACCESUM INC.

JACQUES GAGNON1

DIRECTEUR – DIRECTION DU TRANSPORT ET DE LA VOIRIE SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA VOIRIE ET DES RÉSEAUX VILLE DE MONTRÉAL

ED GORAL²

ADMINISTRATEUR

BENOIT LABONTÉ

PRÉSIDENT

CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

DANIELLE MELANSON¹

ASSOCIÉE

MELANSON ROY MALETTO & ASSOCIÉS INC.

ÉRIC MEUNIER³

VICE-PRÉSIDENT – AFFAIRES CORPORATIVES

CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

PIERRE OUELLET

VICE-PRÉSIDENT – PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

PIERRE REID³

ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT AUX FINANCES ET TRÉSORIER VILLE DE MONTRÉAL

¹ COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

² COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET COMITÉ DE VÉRIFICATION

³ COMITÉ DE VÉRIFICATION

COMMENTAIRES DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ACCESUM INC.

M. ROGER PLAMONDON

RÉSULTATS FINANCIERS DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL ET DE ACCESUM INC. POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2003

L'ANNÉE 2003, UNE AUTRE TRÈS BONNE ANNÉE

Pour l'année 2003, Société en commandite Stationnement de Montréal («la Société») a maintenu une très bonne performance financière en versant pour une deuxième année, des sommes de plus de 14 millions de dollars à la Ville de Montréal.

En plus de cette performance financière, la Société a posé en 2003, plusieurs gestes concrets en lien avec son plan d'action pour moderniser son parc d'équipement. La réalisation de ce plan est facilitée par le fait que la Société regroupe l'ensemble des opérations de stationnement. Elle peut ainsi concentrer ses efforts et déployer ses énergies dans une même direction, vers un but clair et commun: le stationnement. Cette vision facilite le développement d'une expertise pointue ainsi que la mise en place de solutions innovatrices pour la perception du stationnement tarifé.

Depuis quelques années, la Société soutient que l'introduction des bornes de perception sous le concept «Payez-Partez» permettra de bénéficier de revenus additionnels et d'impacts positifs sur les opérations. En mai dernier, l'arrondissement de Ville-Marie a donné son accord afin de procéder à la phase II du projet pilote de bornes informatisées de stationnement. Cette deuxième phase permettra, à la Société, d'expérimenter un nouveau panonceau, de valider de nouvelles technologies de communication et d'alimentation électrique par le biais d'un capteur solaire.

La Société comptera alors 26 bornes de stationnement dans le centre-ville et procédera à l'installation de 22 bornes supplémentaires dans le Quartier international de Montréal. Rappelons qu'à la suite de cette deuxième phase, la Société fera ses recommandations à l'arrondissement de Ville-Marie concernant les technologies à retenir pour la modernisation du parc d'équipement de perception.

Dans la zone horaire à $50\,c$, la Société a remplacé, comme prévu, $6\,850$ parcomètres à mécanisme mécanique par des parcomètres à mécanisme électronique de dernière génération. L'utilisation de ce nouvel équipement nous permettra de bénéficier des avantages de cette nouvelle technologie, notamment: une meilleure fiabilité et l'élimination des pertes dues à l'utilisation des fausses pièces.

Le nombre de places de stationnement sur rue est demeuré stable tout au long de l'année 2003, soit 15 327, tout comme les 4 638 places de stationnement hors rue exploitées par la Société.

REVENUS

À la fin de l'exercice, la Société affichait des revenus de 26,8 millions de dollars, comparativement aux 26,9 millions de l'année 2002.

DÉPENSES

En 2003, la Société a amélioré sa performance en faisant passer ses dépenses de 22 millions de dollars en 2002 à 21,8 millions cette année. Les dépenses d'exploitation sont demeurées stables en 2003. Elles s'élèvent à 6,6 millions, tout comme pour l'année 2002.

BÉNÉFICES AVANT REDEVANCES

La Société a amélioré son bénéfice avant redevances qui passe à 5 millions de dollars, comparativement à 4,9 millions en 2002. En vertu du contrat de concession, le bénéfice avant redevances est partagé de la façon suivante : 80% à la Ville de Montréal, 14% au Fonds de développement économique, appelé Fonds Ville-Marie et 6% au Fonds d'investissement de la Société.

Ville de Montréal

En 2003, la Société a versé à la Ville de Montréal la somme de 14,2 millions de dollars sous forme de taxes, loyers, permis, intérêts sur la débenture, compensation et redevances. Depuis sa mise sur pied en 1995, la Société a versé à la Ville de Montréal la somme de 96,3 millions de dollars, en plus du versement initial de 56,8 millions, pour une somme globale de 153,1 millions.

Fonds de développement économique (Fonds Ville-Marie)

Le Fonds de développement économique, appelé Fonds Ville-Marie, s'est vu attribuer une redevance de 0,7 million de dollars pour l'année se terminant le 31 décembre 2003. Depuis 1995, la Société a consacré 3,8 millions de dollars au Fonds Ville-Marie. Ce dernier emploie ses ressources à l'implantation du projet Polyglobe dans plusieurs quartiers défavorisés de Montréal. Polyglobe œuvre à la prévention du décrochage scolaire chez les jeunes.

Fonds d'investissement

Pour l'année se terminant le 31 décembre, un montant de 0,3 million de dollars a été versé au Fonds d'investissement de la Société, pour le remplacement de l'équipement de stationnement.

EN RÉTROSPECTIVE

L'année 2003 a été une autre excellente année pour la Ville de Montréal et la Société.

Dans une perspective plus large, la Société a su développer au cours des années, une expertise concrète de l'exploitation du stationnement tarifé sur rue et hors rue dans tous les arrondissements qu'elle dessert. Sa taille lui confère souplesse, adaptabilité et rapidité d'intervention tout en permettant une gestion intégrée des opérations et des ressources humaines, techniques et financières.

Stationnement de Montréal, c'est 71 employés qui assurent quotidiennement la livraison de ce service favorisant la fréquentation des artères commerciales de Montréal.

PERSPECTIVE 2004

L'évolution technologique est primordiale pour l'amélioration des activités et des services offerts par la Société. C'est pourquoi, la Société poursuivra comme prévu la deuxième phase de son projet pilote. Par la suite, elle rédigera un rapport d'évaluation adressé à l'arrondissement de Ville-Marie.

L'expérimentation de cette phase viendra, nous l'espérons, confirmer nos différentes hypothèses et nous fera faire un pas de plus vers le déploiement de ce type d'équipement. Cette modernisation entraînera également des avantages tangibles au bénéfice de tous : la clientèle, la Ville de Montréal, les arrondissements, la Société et ses partenaires.

ACCESUM INC.

Dans un souci de transparence, les états financiers de Accesum inc., commandité de la Société, sont rendus publics en même temps que ceux de la Société.

En terminant, j'aimerais remercier Mme Liette Lamonde ainsi que M. André D. Godbout pour l'énergie consacrée à l'administration de Accesum inc.. Par le fait même, j'aimerais souligner la venue de M. Pierre Ouellet et de M. Éric Meunier au sein de notre conseil d'administration.

Roger Plamondon Président du conseil d'administration

Accesum inc.





(°



ÉTATS FINANCIERS

Accesum inc. 31 décembre 2003

Table des matières

| Rapport des vérificateurs | .1 |
|--|----|
| Bilan | .2 |
| État des résultats et des bénéfices non répartis | .3 |
| Notes afférentes aux états financiers | |



PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés
1250, boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 2800
Montréal (Québec)
Canada H3B 2G4
Téléphone +1 (514) 205 5000
Télécopieur +1 (514) 876 1502

Le 27 février 2004

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de Accesum inc.

Nous avons vérifié le bilan de Accesum inc. au 31 décembre 2003 et l'état des résultats et des bénéfices non répartis de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Accesum inc. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Accesum inc. au 31 décembre 2003 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers au 31 décembre 2002 et pour l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés par d'autres vérificateurs qui ont exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans leur rapport daté du 28 février 2003.

Comptables agréés

Pricewaterhouse Coopers s. r.l.

Bilan

Au 31 décembre 2003

| | 2003 S | 2002 S |
|--|-----------------|----------------|
| Actif | | |
| Actifs à court terme Encaisse Frais payés d'avance | 13 999 8 175 | 8 063 6 786 |
| | 22 174 | 14 849 |
| Placement à long terme (note 2) | 1 | 1 |
| | 22 175 | 14 850 |
| Passif | | |
| Passifs à court terme Comptes créditeurs et charges à payer Montant dû à Société en commandite Stationnement de Montréal | 4 312 17 763 | 7 452 7 298 |
| | 22 075 | 14 750 |
| Capitalx propres Capital-actions (note 3) | 100 | 100 |
| | 22 175 | 14 850 |

Approuvé par le Conseil,

_, président du conseil d'administration

État des résultats et des bénéfices non répartis Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003

| | 2003 S | 2002 S |
|--|-----------|-----------|
| Revenus | | |
| Indemnité reçue de Société en commandite | | |
| Stationnement de Montréal | 45 961 | 51 145 |
| Autres | | 4 566 |
| | 45 961 | 55 711 |
| Dépenses | | |
| Services administratifs | 26 075 | 34 900 |
| Assurances | 14 961 | 12 362 |
| Autres | 4 925 | 8 449 |
| | 45 961 | 55 711 |
| Bénéfice net et bénéfices non répartis | | |
| à la fin de l'exercice | | - |

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2003

1 Constitution

Accesum inc., constituée le 30 juin 1993 en vertu de la partie IA de la Loi sur les compagnies du Québec, est le commandité de Société en commandite Stationnement de Montréal.

2 Placement à long terme

| | 2003 \$ | 2002 S |
|---|------------|-----------|
| Placement dans Société en commandite Stationnement de Montréal (1 part à 1 \$) | | 1 |

3 Capital-actions

Autorisé, en nombre illimité et sans valeur nominale

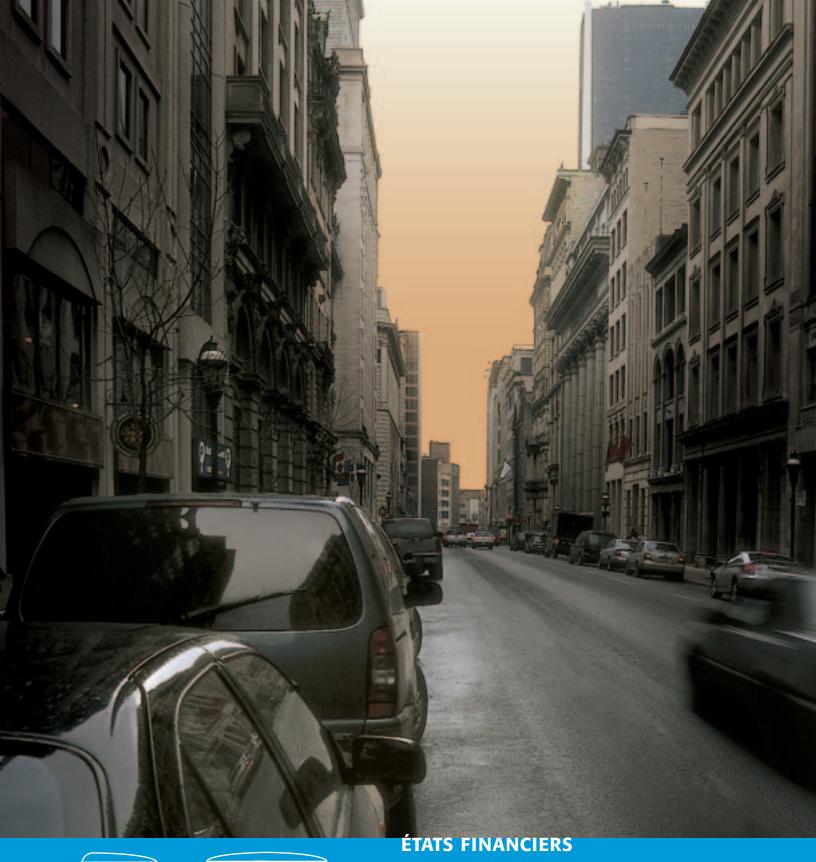
Actions de catégorie A, avec droit de vote

Actions de catégorie B, sans droit de vote, à dividende annuel non cumulatif de 5 % sur la valeur de rachat, prioritaire aux dividendes versés sur les actions de catégorie A, rachetables au gré de Accesum inc., au montant versé

| | 2003 S | 2002 \$ |
|----------------------------|-----------|------------|
| Émis | 100 | 100 |
| 100 actions de catégorie A | 100_ | 100 |

4 État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait aucun renseignement supplémentaire.



Société en commandite Stationnement de Montréal 31 décembre 2003

Table des matières

| Rapport des vérificateurs1 |
|---|
| Bilan |
| État des résultats et du solde du Fonds de fonctionnement |
| État des résultats et du solde du Fonds d'investissement |
| État des flux de trésorerie |
| Notes afférentes aux états financiers |
| Dépenses d'exploitation |



PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés
1250, boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 2800
Montréal (Québec)
Canada H3B 2G4
Téléphone +1 (514) 205 5000
Télécopieur +1 (514) 876 1502

Le 27 février 2004

Rapport des vérificateurs

Au commanditaire de Société en commandite Stationnement de Montréal

Nous avons vérifié le bilan de Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société ») au 31 décembre 2003 et les états des résultats et du solde du Fonds de fonctionnement, des résultats et du solde du Fonds d'investissement et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2003 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers au 31 décembre 2002 et pour l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés par d'autres vérificateurs qui ont exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans leur rapport daté du 28 février 2003.

Comptables agréés

tricewaterhouse Coopers s. r.l.

Bilan

Au 31 décembre 2003

| | 2003 S | 2002 S |
|--|----------------------|----------------------|
| Actif | | |
| Actifs à court terme | | |
| Encaisse | 1 888 420 | 2 121 280 |
| Acceptation bancaire, 2,67 % Comptes débiteurs | 3 973 560 918 159 | 3 967 320 432 287 |
| Frais payés d'avance | 148 064 | 155 380 |
| Frais reportés | 295 316 | 341 464 |
| | 7 223 519 | 7 017 731 |
| Immobilisations corporelles (note 3) | 11 313 783 | 9 575 344 |
| Frais reportés (note 4) | 1 819 407 | 1 984 253 |
| Actifs incorporels (note 5) | 42 349 650 | 44 366 300 |
| and the second of the second o | 62 706 359 | 62 943 628 |
| Passif | | |
| Passifs à court terme | | |
| Comptes créditeurs et charges à payer | 1 741 533 | 1 153 851 |
| Montant dû au Fonds de développement économique | 547 761 | 497 163 |
| Montant dû à la Ville de Montréal | 10 379 583 | 10 275 826 |
| Montant dû à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain | 38 341 | |
| Partie à court terme de la dette à long terme (note 7) | 1 333 333 | 1 333 333 |
| | 14 040 551 | 13 260 173 |
| Dette à long terme (note 7) | 46 666 667 | 48 000 000 |
| | 60 707 218 | 61 260 173 |
| Capitaux propres | | |
| Capital | 500 001 | 500 001 |
| Solde du Fonds d'investissement | 1 499 140 | 1 183 454 |
| | 1 999 141 | 1 683 455 |
| | 62 706 359 | 62 943 628 |
| Approuvé par le commandité, Accesum inc., agissant pour Société en commandite Stationnement de Montréal | ^ | |
| Societe en commanute stationnement de Montreal | e /x | |
| , président du conseil | (D) Jan | , administrateu |
| d'administration | , | |

État des résultats et du solde du Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003

| | 2003 S | 2002 S |
|--|-------------|-------------|
| Revenus | | |
| Parcomètres sur la rue | 22 033 522 | 22 312 188 |
| Autoparcs | | |
| Court terme | 2 180 208 | 2 092 353 |
| Long terme | 1 508 286 | 1 501 392 |
| Indemnisation pour occupation des espaces tarifés | 708 579 | 764 329 |
| Autres | 393 320 | 257 958 |
| | 26 823 915 | 26 928 220 |
| Dépenses | | |
| Dépenses d'exploitation (se reporter à l'annexe) | 6 601 983 | 6 648 353 |
| Loyers des terrains de stationnement (note 10) | 1 114 596 | 1 247 947 |
| Loyers des immeubles | 199 662 | 199 521 |
| Taxes et permis | 1 794 545 | 1 897 194 |
| Compensation à la Ville de Montréal (note 8) | 5 521 704 | 5 587 459 |
| Compensation pour apport de la Chambre de commerce du Montréal | | |
| métropolitain selon les termes de l'entente | 400 000 | 400 000 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 753 688 | 650 848 |
| Amortissement des frais reportés | 164 846 | 140 207 |
| Amortissement de la concession | 2 000 000 | 2 000 000 |
| Amortissement de l'actif incorporel – autre | 16 650 | 16 650 |
| Intérêts et frais financiers | 3 260 914 | 3 220 654 |
| Gain à l'aliénation d'immobilisations corporelles | (5 228) | (6 565) |
| | 21 823 360 | 22 002 268 |
| Bénéfice avant redevances | 5 000 555 | 4 925 952 |
| Redevances – Ville de Montréal | (4 000 444) | (3 940 762) |
| Redevances - Fonds de développement économique | (700 078) | (689 633) |
| Bénéfice net de l'exercice | 300 033 | 295 557 |
| Transfert au Fonds d'investissement | (300 033) | (295 557) |
| Solde du Fonds de fonctionnement | <u></u> | |

État des résultats et du solde du Fonds d'investissement

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003

| | 2003 S | 2002 S |
|--|-----------|-----------|
| Revenus Intérêts créditeurs | 15 653 | 7 852 |
| Bénéfice net de l'exercice | 15 653 | 7 852 |
| Solde du fonds au début de l'exercice | 1 183 454 | 880 045 |
| Transfert du Fonds de fonctionnement | 300 033 | 295 557 |
| Solde du Fonds d'investissement à la fin de l'exercice | 1 499 140 | 1 183 454 |

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003

| | 2003 S | 2002 S |
|---|-------------|-------------|
| Flux de trésorerie liés aux | | |
| Activités d'exploitation | | |
| Bénéfice net du Fonds de fonctionnement | 300 033 | 295 557 |
| Bénéfice net du Fonds d'investissement | 15 653 | 7 852 |
| Ajustements pour | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 753 688 | 650 848 |
| Amortissement des frais reportés | 164 846 | 140 207 |
| Amortissement de la concession | 2 000 000 | 2 000 000 |
| Amortissement de l'actif incorporel – autre | 16 650 | 16 650 |
| Gain à l'aliénation d'immobilisations corporelles | (5 228) | (6 565) |
| Variation des áláments hors enisse du fonds de roulement d'avaloitation | 3 245 642 | 3 104 549 |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 9) | 347 970 | 1 579 550 |
| | 3 593 612 | 4 684 099 |
| Activités de financement | | |
| Remboursement de la dette à long terme | (1 333 333) | (1 433 334) |
| Activités d'investissement | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (2 492 302) | (508 159) |
| Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles | 5 403 | 7 402 |
| | (2 486 899) | (500 757) |
| (Diminution) augmentation des espèces et quasi-espèces au cours de l'exercice | (226 620) | 2 750 008 |
| Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice | 6 088 600 | 3 338 592 |
| Especes et quasi-especes au debut de l'exercice | 0 000 000 | 3 330 392 |
| Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice | 5 861 980 | 6 088 600 |

Les espèces et quasi-espèces se composent de l'encaisse et de l'acceptation bancaire.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2003

1 Description de l'entreprise

Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société ») a été constituée en vertu d'une convention de société en commandite intervenue le 10 mai 1994. Le commandité est Accesum inc. et l'unique commanditaire est la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Le 1^{er} janvier 1995, la Société a acquis de la Ville de Montréal, une concession exclusive en vue de l'utilisation du domaine public aux fins du stationnement tarifé. Depuis cette date, la Société exploite et gère les activités relatives au stationnement tarifé suivant les conditions d'une convention intervenue avec la Ville de Montréal, laquelle peut être renégociée de gré à gré ou même résiliée selon certaines conditions.

Les présents états financiers ne présentent que l'actif, le passif, les revenus et les dépenses de la Société et n'incluent pas d'autres éléments d'actif, de passif, des revenus et des dépenses détenus par l'unique commanditaire. La Société n'étant pas constituée en société par actions, aucun montant au titre des impôts sur les bénéfices et de la taxe sur le capital n'ont été comptabilisés aux états financiers, car les impôts incombent au commanditaire.

2 Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif ainsi que les informations à fournir sur les éventualités à la date des états financiers et les montants des produits et des charges au cours de la période en cause. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

| e du bail |
|------------|
| 5 ans |
| s et 5 ans |
| à 10 ans |
| 6 ans |
| 5 ans |
| 5 ans |
| 1 |

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2003

Frais reportés

Les frais reportés à court terme, constitués de frais financiers, sont amortis sur la durée de la dette s'y rapportant.

Les frais reportés à long terme, constitués de frais de démarrage pour différents projets, sont amortis sur une période variant de trois ans à 30 ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les frais sont radiés lorsqu'ils sont jugés irrécouvrables.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels, comptabilisés au coût, sont amortis sur une période de 30 ans, soit la durée du contrat entre la Société et la Ville de Montréal, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

3 Immobilisations corporelles

| | 2003 | | | 2002 |
|----------------------------|------------|------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| | Coût S | Amortissement cumulé S | Valeur comptable nette S | Valeur comptable nette S |
| Terrains de stationnement | 8 000 576 | | 8 000 576 | 8 000 576 |
| Améliorations locatives | 1 045 481 | 822 121 | 223 360 | 332 381 |
| Améliorations des terrains | | | | |
| de stationnement | 958 531 | 680 621 | 277 910 | 232 587 |
| Matériel de bureau | 1 111 609 | 961 838 | 149 771 | 166 669 |
| Parcomètres et | | | | |
| distributrices | 6 992 987 | 5 393 608 | 1 599 379 | 477 576 |
| Bornes informatisées | 778 023 | 79 012 | 699 011 | - |
| Matériel roulant | 650 147 | 428 635 | 221 512 | 213 954 |
| Matériel et outillage | 1 054 346 | 912 082 | 142 264 | 151 601 |
| | 20 591 700 | 9 277 917 | 11 313 783 | 9 575 344 |

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2003

4 Frais reportés

| | 2003 | | 2002 | |
|--------------------|-----------|------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|
| | Coût S | Amortissement cumulé S | Valeur comptable nette \$ | Valeur comptable nette S |
| Frais de démarrage | 2 592 756 | 773 349 | 1 819 407 | 1 984 253 |

5 Actifs incorporels

| | 2003 | | 2002 | |
|--|-----------------------|-------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|
| | Coût S | Amortissement cumulé \$ | Valeur comptable nette \$ | Valeur comptable nette S |
| Concession Actif incorporel – autre | 60 000 000 499 500 | 18 000 000 149 850 | 42 000 000 349 650 | 44 000 000 366 300 |
| | 60 499 500 | 18 149 850 | 42 349 650 | 44 366 300 |

L'actif incorporel – autre a été comptabilisé lors de la signature d'une entente, d'une durée de 30 ans, entre la Société et la Ville de Montréal. Cet actif incorporel représente l'apport d'expertise de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain à la Société ainsi que sa contribution à la mise en place de la Société.

6 Emprunt bancaire

Au 31 décembre 2003, la Société dispose d'une marge de crédit totalisant 1 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel. Au 31 décembre 2003, cette marge de crédit n'était pas utilisée.

Notes afférentes aux états financiers 31 décembre 2003

7 Dette à long terme

| | 2003 S | 2002 S |
|--|------------|------------|
| Crédit-relais, utilisé sous forme d'acceptation bancaire, échéant le 1er mai 2004, remboursable par versements annuels en capital de 1 333 333 \$, garanti par la Ville de Montréal jusqu'à concurrence de 40 000 000 \$. Ce montant sera refinancé | | |
| en 2004 | 28 000 000 | 29 333 333 |
| Débenture, échéant en 2014, portant intérêt à un taux annuel de 9 %, remboursable par versements annuels en capital de 2 000 000 S | | |
| à compter de 2005 | 20 000 000 | 20 000 000 |
| | 48 000 000 | 49 333 333 |
| Partie à court terme | 1 333 333 | 1 333 333 |
| | 46 666 667 | 48 000 000 |

La Société dispose d'un crédit à terme rotatif autorisé pour un montant maximum équivalant au moindre de 16 000 000 \$ ou de la valeur comptable nette des immobilisations corporelles, soit 11 313 783 \$ au 31 décembre 2003, utilisé sous forme d'acceptation bancaire échéant le 1^{er} mai 2004, comportant trois options de prorogation de 12 mois chacune, garanti par une hypothèque de premier rang sur tous les biens de la Société. Au 31 décembre 2003, le crédit rotatif n'était pas utilisé.

En mai 1997, la Société a contracté une entente de garantie de taux plafond d'intérêt venant à échéance le 17 mai 2004. En vertu de cette entente, la Société s'est engagée à payer un taux d'intérêt fixe de 6,49 % à l'égard d'un montant nominal de 10 000 000 \$. La différence entre le taux d'intérêt fixe et le taux variable sur acceptations bancaires peut représenter un déboursé additionnel ou un remboursement de la dépense d'intérêt.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2003

8 Compensation à la Ville de Montréal

| | 2003 S | 2002 S |
|---|---------------------|-----------------------|
| Montant de base Moins l'effet sur le bénéfice des terrains rétrocédés Plus (moins) l'ajustement du montant de base à la suite de la | 13 034 606 (747) | 12 750 322 (8 421) |
| majoration des revenus | (50 484) | 292 705 |
| | 12 983 375 | 13 034 606 |
| Moins les montants payés à la Ville de Montréal pour les taxes, loyers, permis et intérêts et l'excédent sur la gratuité accordée à | | |
| la Ville de Montréal | 4 675 233 | 4 876 095 |
| Moins les intérêts évités à la Ville de Montréal | 2 786 438 | 2 571 052 |
| | 7 461 671 | 7 447 147 |
| | 5 521 704 | 5 587 459 |

9 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

| | 2003 S | 2002 S |
|---|-----------|-----------|
| Comptes débiteurs | (485 872) | 60 949 |
| Frais payés d'avance | 7 316 | 13 677 |
| Frais reportés | 46 148 | (192 958) |
| Comptes créditeurs et charges à payer | 587 682 | 95 301 |
| Montant dû au Fonds de développement économique | 50 598 | 141 864 |
| Montant dû à la Ville de Montréal | 103 757 | 1 499 058 |
| Montant dû à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain | 38 341 | (38 341) |
| | 347 970 | 1 579 550 |

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2003

10 Engagements

La Société s'est engagée en vertu de baux qui viennent à échéance en 2006. Le solde des engagements en vertu de ces baux totalise un montant de 568 727 \$. Les paiements minimaux exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

| | S |
|------|---------|
| 2004 | 288 397 |
| 2005 | 246 997 |
| 2006 | 33 333 |

De plus, la Société doit verser 70 % des recettes moins les taxes foncières à titre de loyer pour les terrains de stationnement loués de la Ville de Montréal.

11 Instruments financiers

Juste valeur

Le tableau qui suit présente les justes valeurs des instruments financiers de la Société lorsque les justes valeurs différent des valeurs comptables.

| | Valeur comptable S | Juste valeur S |
|--|--------------------------|----------------------|
| Passif financier Débenture | 20 000 000 | 24 330 000 |
| Instrument dérivé Garantie de taux plafond (excluant les intérêts courus) | | (188 315) |

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers :

Pour certains instruments financiers de la Société, dont l'encaisse, l'acceptation bancaire, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et charges à payer, leurs valeurs comptables sont comparables aux justes valeurs en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

Pour le crédit-relais, sous forme d'acceptation bancaire, la valeur comptable est assez près de la juste valeur en raison d'un taux variable d'intérêt sur la dette.

La juste valeur du contrat d'instrument dérivé et de la débenture est obtenue auprès de l'institution financière de la Société pour des instruments identiques ou semblables.

Notes afférentes aux états financiers 31 décembre 2003

12 Chiffres correspondants

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice en cours.

Annexe

Dépenses d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003

| | 2003 S | 2002 S |
|---|-----------|-----------|
| Salaires ¹⁾ | 3 406 510 | 3 341 016 |
| Charges sociales ¹⁾ | 938 246 | 986 818 |
| Services externes | 71 888 | 384 757 |
| Location, entretien des équipements et entretien des terrains | 1 270 773 | 1 119 979 |
| Publicité, transport et communications | 265 250 | 241 211 |
| Fournitures | 267 950 | 195 346 |
| Frais d'administration de la Ville de Montréal | 105 750 | 104 281 |
| Frais de gestion de Accesum inc. | 45 961 | 51 145 |
| Frais bancaires et de manipulation d'argent | 111 818 | 102 657 |
| Assurances | 81 219 | 81 257 |
| Autres dépenses | 36 618 | 39 886 |
| | 6 601 983 | 6 648 353 |

Les salaires et les charges sociales incluent des montants payés à la Ville de Montréal relatifs à l'obligation découlant du contrat de concession de louer les services de leurs employés dont les fonctions sont directement liées à la gestion du stationnement, et ce, aux conditions prévues dans les conventions collectives de la Ville de Montréal.

Pour obtenir des exemplaires additionnels de ce rapport financier, veuillez nous contacter en composant le 514 868-3731.

For an English copy of this financial report, please call us at 514 868-3731.

Accesum inc. et Société en commandite Stationnement de Montréal 704, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec), H3C 1F9

www.statdemtl.qc.ca

ISBN 2-922594-08-4

Dépôt légal, 2° trimestre 2004 Bibliothèque nationale du Québec

Imprimé au Canada